
DESTINATAIRES : Médecins et personnel infirmier

EXPÉDITEUR : Département de Pharmacie, Comité pour l'usage optimal des antibiotiques, service de gastro-entérologie

DATE : 6 juillet 2017

OBJET : **Usage optimal des inhibiteurs de la pompe à protons (IPP) et remboursement**

L'ordonnance individuelle pré-imprimée (OIPI) portant sur l'objet en titre est maintenant disponible sur le [portail transitoire](#) dans la section des outils cliniques.

Vous remarquerez qu'il est demandé de spécifier l'indication de toute nouvelle ordonnance d'inhibiteurs de la pompe à protons.

Cette demande vise deux buts :

- Sensibiliser le prescripteur sur l'utilisation de l'IPP et ses possibles conséquences lors de l'utilisation prolongée chez certains patients (*C.difficile*, ostéoporose)
- Assurer une couverture de l'IPP au congé du patient selon les nouveaux critères de remboursement de la RAMQ

Nous espérons que cet outil facilitera la mise en application des nouveaux critères de remboursement de la RAMQ qui seront effectifs prochainement.